



MAIRIE DE SAINT - G E R V A I S L E S B A I N S

74170 - HAUTE-SAVOIE

N° 56/2026

ARRETE MUNICIPAL**PORTANT CREATION D'UN TARIF
MAISON FORTE DE HAUTETOUR – MUSEE D'ART SACRE****Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,**

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU l'arrêté n° 62/2025 du 12 décembre 2025 portant modification des tarifs municipaux culture et patrimoine pour l'année 2026 ;

ARRETE**Article 1 :**

Dans le cadre de l'exposition « Madayin, cartographies et récits sacrés d'Australie », les produits suivants seront mis en vente à la Maison forte de Hautetour et au Musée de Saint-Nicolas jusqu'en juin 2027 :

DESIGNATION	PRIX DE VENTE
Boomerang Wawilak	15.00 €
Boomerang Warramba	13.00 €

Article 2 :

Monsieur le Maire de Saint Gervais les Bains et Madame La Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 3 juillet 2026

Le Maire,
Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 3 - 07 - 26

Télétransmis en Sous-Préfecture le 03-07-26

HÔTEL DE VILLE - 50 AVENUE DU MONT D'ARBOIS - 74170 SAINT-GERVAIS LES BAINS - FRANCE

T+33(0)4 50 47 75 66 - F+33(0)4 50 47 75 73 - www.saintgervais.com - mairie@saintgervais.com

Bureau d'Etat Civil du Fayet - 49 rue de la Poste - T+33 (0)4 50 78 27 69 - F+33 (0)4 50 47 51 64

Bureau d'Etat Civil de Saint-Nicolas - T+33 (0)4 50 93 20 63 - F+33 (0)4 50 93 24 33